

Rapport de Diagnostic Eau, Hygiène et Assainissement

Sites de Grande Synthe



Sommaire

Contexte

Lieux évalués et durée

Acteurs impliqués

Méthodologie

Résultats

Annexes

Date : **23 Juin 2020**

Auteur : **Baptiste Lecuyot**, Coordinateur EHA, Solidarités International
Manon Gallego, Coordinatrice Mission France, Solidarités International

PRESENTATION DE L'ÉVALUATION

Contexte

Solidarités International (SI) est une ONG engagée dans le combat contre les maladies liées à l'eau et dotée d'une expertise reconnue dans l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. SI intervient actuellement en France au côté des associations de terrain comme Médecins du Monde pour répondre aux besoins en l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement des publics précaires vivant dans les bidonvilles et autres sites informels en France en réponse à la crise sanitaire. Nous intervenons actuellement en Seine St Denis, dans la métropole de Nantes et celle de Toulouse.

Début Juin, notre partenaire MDM nous a fait part de ses inquiétudes sur les conditions sanitaires et notamment sur les besoins en eau des populations migrantes installées sur la commune de Grande-Synthe. Le 17 Mai 2020, une équipe de techniciens s'est rendue sur place afin d'établir un diagnostic technique et éventuellement identifier des solutions.

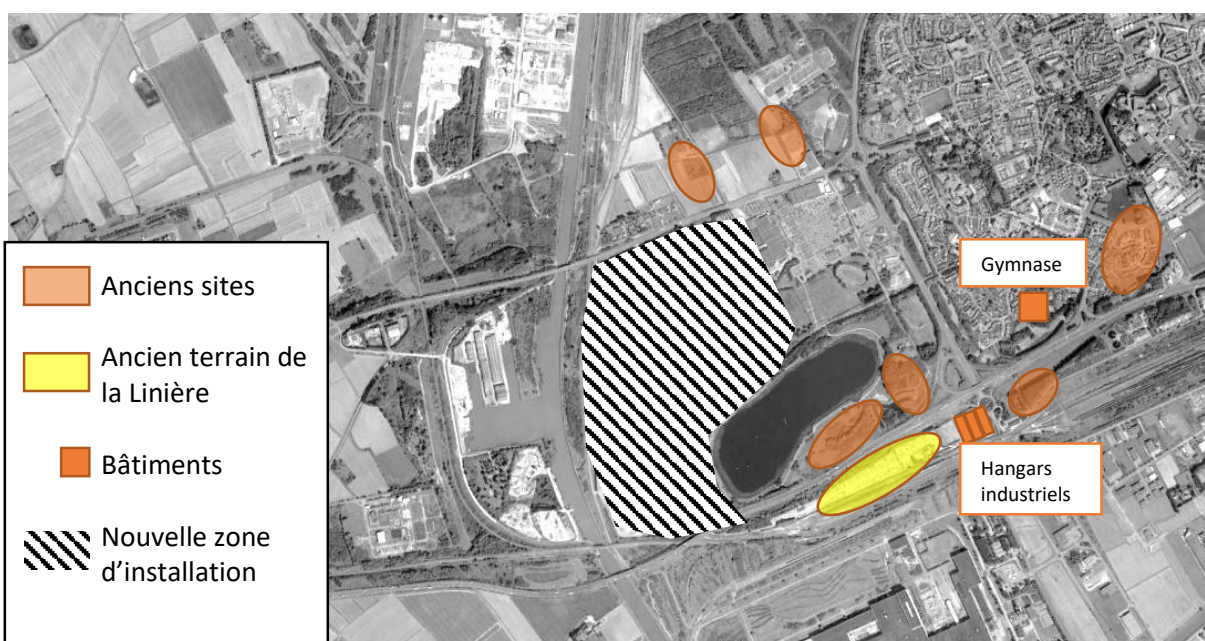
L'objectif de ce diagnostic est de (i) déterminer les besoins spécifiques des populations exilées vivant aujourd'hui dans la zone du Puythouck en termes d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement pour (ii) identifier des solutions pour améliorer les conditions sanitaires et la prévention des risques de propagation du COVID19.

A l'heure du déconfinement, les personnes en grande précarités sont plus vulnérables et ont, plus que jamais, besoin de pouvoir appliquer les gestes barrières, notamment le lavage des mains, et des équipements de protection adaptés.

Bref rappel historique de la présence de personnes exilées en situation de rue à Grande-Synthe



Localisation des sites



Lieux évalués et durée

Cette évaluation a été conduite le mercredi 17 Juin sur le site de Grande Synthe.



VUE GENERALE DE L'ENSEMBLE DU SITE LORS DU DIAGNOSTIC

Acteurs impliqués dans le diagnostic

L'évaluation a été réalisée par :

- Baptiste LECUYOT, Coordinateur EHA du Desk Urgences de SI
blecuyot@solidarites.org / 06 70 23 24 52
- Manon Gallego, Coordinatrice Mission France SI
mgallego@solidarites.org /

Médecins du Monde (MDM) a permis la réalisation de ce diagnostic et nous a accompagné sur site.

Méthodologie

Les évaluations rapides ont été conduites de la manière suivante :

- Discussions sur les questions de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement avec l'équipe de MDM.
- Visite du site, observation du point d'eau utilisé par les habitants, analyse de la faisabilité technique d'un raccordement jusqu'au site.
- Observation des récipients de transport et stockage de l'eau.
- Echange avec les exilés à propos de l'accès à l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement : notamment des douches et toilettes.
- Relevé de points GPS et photographies.

Limites et contraintes

Le diagnostic a été réalisé en une journée, basés sur de courts entretiens avec des habitants du site, des observations de terrain (identification des points d'eau utilisés, moyens de stockage de l'eau, présence de lave-mains, etc.). Certaines informations (recensement exhaustif, situation légale, etc.) n'ont pas toujours pu être obtenues.

Par ailleurs, l'emplacement, l'étendue et la configuration du site n'ont pas permis d'identifier avec certitudes des options techniques pour un raccordement potentiel à l'eau plus adapté, et particulièrement en l'absence d'information sur la présence des réseaux d'eau.

RESULTATS

Le site est constitué de différentes zones dans lesquelles des tentes isolées ou regroupées en petits îlots sont présentes, en général dans les sous-bois, autour du lac. Le diagnostic nous a permis d'identifier environ 5 zones différentes, dont 4 ont pu être visitées partiellement. Une zone se trouve de l'autre côté de la voie ferrée, mais pour des raisons de sécurité évidente (pas de passage réglementaire et voie en service), nous n'avons pas pu visiter cette dernière zone, qui se retrouve extrêmement isolée (aucun autre accès véhicule ou piéton simple identifié) et qui met ses occupants en danger systématique lors de la traversée des voies ferrées.

La dispersion du site et la très faible densité rend difficile d'envisager des solutions centralisées, et ne permet pas un recensement exhaustif des habitants. Néanmoins, une estimation réaliste de la population nous donne de 150 à 200 personnes qui vivent toujours dans des conditions de vie fortement précaires sur les différentes zones.

Le site héberge surtout des hommes seuls mais également quelques familles avec des enfants.

EAU

En matière d'accès à l'eau, la situation est extrêmement dégradée sur le site. Un unique point d'eau, qui avait été installé par la mairie de Grand Synthe durant la période de confinement (en addition de blocs toilettes et douches, maintenant retirés), est toujours accessible pour les habitants mais se trouve à une **distance très importante** des zones d'occupation actuelles des habitants (le site que le point d'eau servait initialement a été démantelé et sécurisé). Les tentes les plus proches sont à 1 km de distance, et les plus éloignées à 2,2 km du point d'eau en question. Ces distances représentent, à minima, le double des standards humanitaires d'urgence, déjà considérés comme une exigence insuffisante en France. Les habitants rapportent des temps dédiés à aller chercher de l'eau de 1h ou plus quotidiennement. L'accès présente également des **contraintes en termes sécuritaires** puisqu'il impose la traversée d'un terrain privé de stockage de matériaux de construction, où des camions poids lourds circulent toute la journée, sans parler des occupants de la zone située de l'autre côté de la voie ferrée, contraints de la traverser chaque jour pour aller chercher de l'eau. Le point d'eau utilisé est composé d'une structure en métal avec 8 robinets poussoirs et un bac de collecte de l'eau. Il est raccordé à un poteau incendie. La structure et le bac de collecte présentent des traces de corrosion et des risques de coupures à l'usage.

Les habitants rapportent **dépendre des distributions de bouteille d'eau** par les associations, particulièrement pour les plus éloignées du point d'eau existant. Certains nous ont également précisé **collecter l'eau du lac** pour certains usages (nettoyage linge, vaisselle et corps). Des **risques de contamination** sont évidemment associés à l'utilisation d'une telle eau de surface.

Le transport et le stockage se font principalement à l'aide de bouteilles d'eau collectées au fur et à mesure des distributions, et de quelques récipients de contenance plus importante de type bidon/jerrycan. Les personnes utilisent quand elles peuvent des caddies pour aller collecter l'eau au niveau du point d'eau, avec toutes les difficultés que présentent le transport d'un caddie rempli de bouteilles d'eau sur un chemin de terre.

L'ensemble de ces facteurs incite le plus souvent les habitants au rationnement de l'eau.



Au vu de la nature du site et de sa configuration, il serait recommandé de mettre en place plusieurs points d'eau permettant un accès équitable et suffisant aux habitants de chacune des zones.

Une option à minima serait la mise en place d'un premier point d'eau à proximité du parking de la base nautique (cf. plan ci-contre) – en opérant le branchement depuis le compteur alimentant le bloc sanitaire existant (plus en service à l'heure actuelle) ou depuis le bâtiment situé à l'intérieur du verger communal (compteur d'eau ou robinet extérieur) – permettant aux tentes situées aux abords directs de venir s'approvisionner. Un robinet simple avec support adapté ou une rampe de distribution serait suffisant, correctement aménagée en termes de drainage.

Une seconde desserte devrait être réalisée depuis la station de relevage du canal (si celle-ci présente un accès à l'eau – non vérifiable lors du diagnostic) et permettre la mise en place de 3 ou 4 robinets simples avec support adapté le long du chemin. L'accès à l'eau de la dernière zone située de l'autre côté de la voie ferrée nécessiterait une évaluation complémentaire afin d'identifier la possibilité de raccorder depuis, potentiellement, le terrain attenant. L'accès à cette zone semble être possible uniquement depuis des voies privées (route dans l'enceinte du terrain appartenant à Arcelor Mittal ou voie de service SNCF ?) et nécessitera une coordination avec ces entités. La traversée de la voie ferrée n'est pas envisageable avec une desserte classique.



En addition, des distributions des jerrycans de 20L avec robinets (un par personne et deux par ménages à minima) permettrait aux habitants d'avoir accès à des contenants adaptés pour le transport et le stockage de l'eau, particulièrement l'eau de boisson.

HYGIENE

En termes d'hygiène, les éléments principaux observés sont les suivants :

- L'eau n'étant pas facilement accessible et donc rationnée, on observe dans de nombreux sites l'absence de dispositif de lavage des mains.
- Les dispositifs de transport et de stockage ne sont généralement pas munis d'un robinet, sont difficilement nettoyables et d'une propreté variable.
- Les articles d'hygiène sont difficiles d'accès pour les habitants en raison des priorités d'achat (nourriture, boisson, santé, etc.) et de l'absence de revenus.
- Les évaluations ont souligné une demande des habitants pour l'installation de douches et de toilettes adaptées
- Les équipes de MdM rapportent que certaines personnes leur ont annoncées avoir des réticences à aller consulter par honte de se présenter sans avoir pu réaliser les pratiques d'hygiène adéquates en amont. Ce qui entraîne des retards de prise en charge et rajoute une barrière supplémentaire dans l'accès aux soins.

Des distributions de savons, de masques à usage unique et d'articles d'hygiène adaptées, y compris pour les enfants et bébés, permettraient de faciliter les pratiques d'hygiène et la mise en place des gestes barrières. Un certain nombre d'associations réalisent déjà ce type de distributions, il serait nécessaire de déterminer les fréquences, contenus détaillés des kits et durées prévues de ces distributions dans un souci d'harmonisation et de planification.

ASSAINISSEMENT

L'assainissement est extrêmement précaire sur les sites :

- Toilettes : Aucune infrastructure n'existe sur ou à proximité des espaces d'occupation. Toutes les personnes interrogées rapportent recourir aux pratiques de défécation à l'air libre en l'absence d'accès à des infrastructures adaptées. Bien que les tentes soient très éparses et les zones occupées vastes, des risques sanitaires importants sont associés à ce type de pratiques.
- Douches : quelques aménagements ont été observés, notamment des bâches attachées aux arbres permettant d'assurer un minimum d'intimité lors du lavage. Ces aménagements restent très limités en quantité et précaires. Aucun accès à l'eau chaude.
- Drainage : les différentes zones occupées sont toutes situées en sous-bois sur des sols en terre, devenant rapidement boueux lors des épisodes pluvieux, avec les conséquences associées en termes de facilité d'accès, hygiène des lieux, etc.
- Déchets : Pas de point spécifiquement identifié pour la collecte des déchets. Un ménage nous a demandé explicitement durant le diagnostic où il pouvait se débarrasser des sacs poubelles qu'ils utilisaient pour collecter les déchets autour de leur campement. Sur certains campements, la présence de déchets autour de la zone a été constatée, avec le risque d'attirer des vecteurs nuisibles (rats, insectes, etc.) et engendrer des problématiques sanitaires associées.

Nous recommandons la mise en place des préconisations suivantes, dans un souci d'amélioration des conditions sanitaires :

- Idéalement, mise en place de blocs latrines/douches en quantité suffisante (fonction du nombre total de personnes sur le site mais également de la configuration éclatée de ce dernier). Le positionnement des blocs et une séparation hommes/femmes adéquate, devront être assurés et discutés en amont en concertation avec les usagers. L'entretien et la maintenance devront également être considérés.
- En fonction des contraintes réglementaires et socio-culturelles (durée d'occupation prévue, adhésion à ce type de projet, usages particuliers, etc.) une (co)-construction soit de toilettes sèches, soit de toilettes sur fosses étanches avec superstructure simple en matériaux adaptés est envisageable (en privilégiant des infrastructures ne présentant pas de risques de contamination de l'environnement direct des sites). Cependant au vu de la configuration du site, et surtout du caractère temporaire de la zone (point d'attente avant un transit vers l'Angleterre et démantèlements/expulsions fréquentes), il est à craindre une adhésion a priori faible sur ce type de projet, d'autant plus du fait des ressources à priori extrêmement limitées voire nulles des populations présentes, et d'une priorisation des besoins axée sur d'autres secteurs (alimentation, santé, transport, etc.). Il faudra donc à priori envisager une prise en charge totale au niveau de la construction, de la fourniture des outils et matériaux, mais également sur l'identification et la mise en place des solutions de vidange des fosses étanches pleines ou de récupération du compost. Il sera cependant nécessaire d'impliquer les habitants sur la localisation des infrastructures, l'adaptation aux pratiques culturelles spécifiques (avec ou sans assise, type de nettoyage anal, etc.) et les aspects de séparation par genre, intimité et sécurité dans l'utilisation de celles-ci. Il faudra également anticiper les besoins en maintenance et nettoyage.
- Fourniture de matériel facilitant la réalisation de douches (seaux, bâches plastiques, cordes, caillebotis, etc.) et accompagnement à la mise en place et au drainage adéquats.
- Drainer et si possible traiter (filtration simple) les eaux grises (douche, vaisselle, lessive) avant rejet
- Mettre en place des bacs clairement identifiés pour la collecte des déchets ménagers et fournir des sacs poubelles, notamment avec l'arrivée des grandes chaleurs qui risquent d'augmenter l'insalubrité générale des dépôts d'ordures.

ANNEXE : Photos



Point d'eau existant



Raccordement sur une borne Incendie avec compteur



Eau du lac de Puythouck



Abris et caddie rempli de contenants pour l'eau potable



Espace douche réalisé par les habitants



Bloc sanitaire existant (fermé) proche du parking de la base nautique